FICHE TECHNIQUE

INSECT B

INSECTICIDE POLYVALENT

Produit Insecticide polyvalent, sans odeur, permettant d'éliminer à la fois les insectes rampants (blattes, cafards, araignées, punaises, fourmis, acariens ...) et les insectes volants (moustiques, mouches, frelons, guêpes, puces ...).
Présente à la fois un effet choc et rémanent.

MODE D'EMPLOI

Vaporiser sur les lieux de passage des insectes : canalisations, orifices, plinthes ...
Inutile de mouiller les surfaces. Pulvériser uniformément une pellicule legère.
Pour le traitement des moquettes, laisser agir pendant 3 ou 4 heures, puis appliquer un shampooing par la méthode injection-extraction.
Consommation moyenne : 1L / 54m2

CONDITIONNEMENTS

A06114 : bidon 5L
A06115 : pulvérisateur 750mL

DONNÉES TECHNIQUES

- Aspect : liquide fluide

PRÉCAUTIONS

USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT
Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.
Porter des gants et se laver les mains après utilisation. Évacuer le personnel, les animaux, les aquariums et les denrées alimentaires de la zone à traiter.
Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. vernis).
Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé. Utiliser impérativement une combinaison anti-guêpes pour le traitement des essaims. Stocker à l'abri du gel.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

SÉCURITÉ SELON FDS

Peut produire une réaction allergique.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

PRODUIT BIOCIDE : TP 18

SUBSTANCES ACTIVES BIOCIDES : CYPERMETHRINE (ISO) : CAS : 52315-07-8, 4.52 G/KG - 1R-TRANS)-2,2-DIMETHYL-3-(2-METHYLPROP -1-ENYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE DE (1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL)METHYLE : CAS : 1166-46-7, 1.34 G/KG
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.
SANS VLER : produit sans valeur limite d'exposition réglementaire française

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

06-03-2024 Ind. 01

EYREIN® INDUSTRIE

FABRICATION FRANÇAISE
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN
+33 (0)5 55 27 65 27 - contact@eyrein-industrie.com